



CLUB DES ARTS, LOISIRS ET SPORTS

27540 Ivry la Bataille

B.O. 28/0668, Agrément n° 27110 du 23 juin 1968 SIRET : 318 610 409 00027

Bulletin d'adhésion au CALS Année

Votre adhésion à l'une des sections du CALS est un engagement pour l'année culturelle ou sportive.

▪ Activités

Nos activités se déroulent sur 10 mois de septembre à fin juin. Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires de la Haute Normandie, dite Zone B, sauf avis contraire du professeur.

▪ Mode de paiement

Le règlement se fait en 1, 3 ou 10 chèques, sauf cas exceptionnel, à voir avec un membre du bureau du CALS. Le 1^{er} chèque comprend le droit d'entrée et le prix des cours divisé par le nombre de mois choisi. Le dépôt en banque se fera en début des mois suivants :

Octobre ou Janvier ou Avril ou tous les mois d'Octobre à Juillet. En cours d'année le règlement s'effectuera en 1 fois ou sur le nombre de mois restants

▪ Remboursement

Le CALS s'engageant vis-à-vis de ses professeurs afin de pérenniser vos activités, le remboursement de la globalité ou d'une partie de l'activité ne pourra pas être pris en compte, sauf cas de force majeure (déménagement, décès, maladie grave avec un arrêt de 3 mois minimum).

Le droit d'entrée et tout mois entamé sont dus.

▪ Adhésion

Votre adhésion sera prise en compte dès réception du bulletin d'inscription rempli (Feuille 1 et 2) et du règlement de la totalité de l'activité.

▪ Clôture des dossiers

La clôture des dossiers d'inscription se fait au plus tard le 30 septembre. Dans le cas d'une inscription en cours d'année, le dossier complet devra être remis au prochain cours. Les personnes qui auront un dossier incomplet ou non remis se verront refuser l'accès au cours à partir du 1er octobre.

▪ Essais

Toutes les personnes désirant s'inscrire à l'une de nos activités ont le droit à un cours de découverte que le professeur définira. A la fin du cours il leur sera remis un dossier d'inscription si elles le souhaitent.

▪ Droit à l'image (Rayer la mention inutile)

J'autorise / Je refuse le CALS à prendre des photos ou films lors des cours ou manifestations et de les utiliser à des fins de communications (presse, affiche, magazine municipal, site internet...)

Noms et prénoms de(s) adhérent(s) : _____

Signature de l'adhérent, ou responsable légal pour les mineurs, précédé de lu et accepté en manuscrit.

A _____ le _____



INSCRIPTION PIANO ANNÉE

Nom : Tel : Mail :

Adresse :

Prénom	Date de naissance	Jour/heure
.....
.....
.....

TARIF ANNUEL :

	Cotisation	Cours de 30 min	Cours de 45 min	Cours de 60 min
Adulte	18 €	560 €	840 €	1120 €
Enfant	10 €			
Famille	18 €			

Adhésion € + Cours de min : € =€

	Montant règlement en 1 fois		Montant règlement en 3 fois		Montant règlement en 10 fois	
	Montant chèque	Réservé CALS	Montant chèque	Réservé CALS	Montant chèque	Réservé CALS
Septembre			/	/		
Octobre	/	/				
Novembre	/	/	/	/		
Décembre	/	/	/	/		
Janvier	/	/				
Février	/	/	/	/		
Mars	/	/	/	/		
Avril	/	/				
Mai	/	/	/	/		
Juin	/	/	/	/		

L'inscription à un cours est un engagement annuel.

Lu et approuvé, le